

La session "BF1 2015" de BONS résultats en LIGUES PAYS de la LOIRE/BASSE NORMANDIE

La formation et l'examen a eu lieu à MAYENNE dans le boulodrome couvert et une salle mise à disposition par la mairie.



Dimanche 1^{er} Février avait lieu à MAYENNE 53 l'examen du B.F.1 pour les 18 candidats inscrits des Ligues des PAYS de LOIRE et de la BASSE NORMANDIE.



Les Huit membres de l'E.T.R. sous la houlette de Daniel MIARD responsable de la formation et de Chantal LEVEQUE responsable Pays de Loire avaient la charge de faire passer cet examen.

Les membres du Jury : Gérard BARRE, Gilles BORDET, Erwana CANCEL, Régis LAVIOLLETTE, Chantal LEVEQUE, Daniel MIARD, Daniel SEDILLIERE, Bruno SIMON et Evelyne CHAPILLON membre de la CNA pour l'arbitrage.



Quinze candidats motivés ont passé brillamment les épreuves.
Trois candidats manquent de peu l'obtention du diplôme, nul doute qu'en le repassant l'an prochain ils devraient l'obtenir. Il faut noter que les deux journées de stage et le travail effectué ensuite par les candidats ont été bénéfiques.

LES CANDIDATS

PARAGEAU Christophe – CD44
GUITTER Willy – CD49
DOISNE Christophe – CD49
BIDET Sébastien – CD49
CLEMENT Emmanuel – CD49
CESBRON Ludovic – CD49
COADIC Bruno – CD49
HILAIRE Laurent – CD49
GAUTIER Thierry – CD49
BANCE anita – CD53
CHRETIEN Christine – CD53
LEGENBRE Sylvain – CD53
DURIF Alain – CD72
CHANTREAU Jean-François – CD50
CHANTREUX Marie- Pierre – CD50
COURTOIS Jean-Yves – CD50
GANCEL Cyril – CD50
GOUGEON Olivier – CD14

LES ÉPREUVES

1 - EPREUVE : Pédagogie et technique.

Durée 45mn – note sur 60 points – Validation à 24 points

Le candidat tire au sort une question. Il doit construire une SEANCE par écrit. Il exposera oralement sa démarche au jury. Ce dernier lui demandera de mettre en place une partie de sa séance. Sa présentation sera suivie d'un entretien avec le jury.



2° EPREUVE : Règlement de jeu :

Durée 15mn et note sur 20 points – Validation à 12 points
QCM (20 questions à 1 point)

3° EPREUVE : Règlement administratif et sportif :

Durée 10mn et note sur 10 points

Questions écrites (5 questions à 2 points)

4° EPREUVE : Entretien sur le rapport d'activités ou sur le projet d'action :

Durée 10mn et note sur 10 points



VALIDATION :

Les candidats doivent atteindre un total sur les 4 épreuves de 50 points et obtenir 12/20 au QCM de réglementation et 24/60 à l'épreuve pédagogique.